

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

Pour prélèvements passagers sur les chantiers,
lors de festivités, expositions, foires etc.

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2025



PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ PROVISOIRE

VALABLE DÈS
LE 1^{ER} JANVIER
2025

Provisoire	Seeland
Énergie	
Prix	16.35 ct./kWh
Utilisation du réseau	
Prix	13.00 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.55 ct./kWh
Réserve d'hiver	0.23 ct./kWh
Taxe de base	300.00 fr./an
Redevance fédérale	
Supplément perçu sur le réseau	2.30 ct./kWh
Redevances au niveau communal	
Éclairage public et Ville de Bienne	1.90 ct./kWh

TVA: tous les prix TVA en sus

Questions

Avez-vous des questions quant à nos prix de l'électricité?

Appelez-nous ou écrivez-nous:

Téléphone 032 321 13 00

E-mail info@esb.ch

Nous vous conseillons volontiers.

Sont applicables les Conditions générales d'ESB pour le raccordement et l'utilisation des réseaux de distribution et la fourniture d'électricité (annexe des tarifs incluse).

Informations sur le courant d'ESB et sur les redevances

L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau électrique. L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusqu'à chez vous en tant que cliente et client. S'y ajoutent les services-système de Swissgrid (gestionnaire des réseaux suprarégionaux) et la réserve d'électricité pour l'hiver. En tant que gestionnaire

régional du réseau électrique, ESB perçoit la redevance fédérale (supplément perçu sur le réseau) selon le droit de l'énergie 2018. Les redevances au niveau communal comprennent le coût de l'éclairage public et la redevance pour la Ville de Bienne.



Energie Service Biel/Bienne
Gottstattstrasse 4, rue de Gottstatt, Postfach / Case postale, 2501 Biel/Bienne,
Tel. 032 321 12 11, www.esb.ch